



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**Septième réunion du Sous-groupe Gestion de l'information et des infrastructures
d'APIRG (IIM/SG7)***(Dakar, 5 – 8 août 2024)***Point 1 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail****WP1.1 – Ordre du jour provisoire et note explicative***(Présenté par le Secrétariat)*

SUMMARY
<p>Le présent document présente l'ordre du jour provisoire de la septième réunion du Sous-groupe de l'infrastructure et de la gestion de l'information de l'APIRG (IIM/SG7).</p> <p>Mesures prises par la réunion au paragraphe 3</p>
<p>REFERENCE(S):</p> <ul style="list-style-type: none">• APIRG Handbook• ToRs del' IIM/SG d'APIRG• Rapport de la réunion APIRG/26
<p>Objectif(s) stratégique(s) connexe(s) de l'OACI : A – Sécurité, B – Capacité et efficacité de la navigation aérienne, D – Développement économique du transport aérien, et E – Protection de l'environnement.</p>

1. INTRODUCTION

- 1.1. Les termes de référence d'APIRG stipulent que pour chaque réunion d'un organe contributif d'APIRG, une lettre de convocation doit être adressée par le secrétaire aux membres de cet organe. Cette lettre de convocation doit inclure l'ordre du jour ainsi que des notes explicatives nécessaires pour aider les participants à se préparer à la réunion.
- 1.2. La vingt-sixième réunion du Groupe régional AFI de la planification et de la mise en œuvre (APIRG/26) a approuvé le programme de travail de l'IIM/SG tel que présenté en pièce jointe à la note de travail WP/07 d'APIRG/26.

2. DISCUSSIONS

- 2.1. Sur la base du programme de travail approuvé par APIRG/26, le Secrétariat, après coordination avec les experts régionaux concernés de l'OACI et les présidents du Sous-groupe, a élaboré l'ordre du jour provisoire en pièce jointe à la lettre d'invitation envoyée aux États au début du mois de mai 2024.
- 2.2. L'ordre du jour provisoire est détaillé à l'appendice 1 de la présente note de travail.

3. ACTION BY THE MEETING

3.1. La réunion est invitée à :

- a) Prendre note des informations contenues dans la présente note de travail qui met en exergue les tâches à mener par l'IIM/SG7 d'APIRG.
- b) Examiner toute autre question qui doit être abordée par la réunion.
- c) Exhorter les administrations/organisations à participer activement aux discussions et à présenter des conclusions et des décisions pertinentes axées sur la mise en œuvre..



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Septième réunion du Sous-groupe Gestion de l'information et des infrastructures d'APIRG (IIM/SG7)

(Dakar, Sénégal, du 5 au 8 août 2024)

Note explicative de l'ordre du jour provisoire

N° Item	Item
0.	Mot de bienvenue et mot d'ouverture
1.	Ordre du jour et programme de travail 1.1. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail <i>Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera et adoptera l'ordre du jour et le programme de travail.</i>
2.	État de mise en œuvre des conclusions et décisions de la réunion IIM/SG6 et de la réunion APIRG/26 applicables au Sous-groupe 2.1. Examen des conclusions/décisions de la sixième réunion du Sous-groupe Gestion de l'information et des infrastructures (IIM/SG6) 2.2. Examen des conclusions et décisions de la réunion APIRG/26 applicable à l'IIM/SG <i>Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera l'état de mise en œuvre des conclusions et décisions de la sixième réunion du Sous-groupe Gestion de l'information et des infrastructures (IIM/SG6) et d'APIRG/26 relatives à l'IIM/SG</i>
3.	Réalisations dans la gestion de l'information et des infrastructures 3.1. État du Plan régional de navigation aérienne 3.2. État de mise en œuvre des éléments ASBU dans les domaines AIM, CNS et MET 3.3. Rapports sur la planification et la mise en œuvre par les États et les parties prenantes 3.4. Progrès dans la mise en œuvre des projets IIM d'APIRG 3.5. Autres initiatives de navigation aérienne <i>Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion sera informée des actions menées par le Secrétariat concernant l'amendement du plan de navigation aérienne. En outre, les États, les équipes de projet et les parties prenantes feront un point sur la mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de navigation aérienne, y compris les priorités établies par la région, en mettant l'accent sur la mise en œuvre des éléments ASBU applicables.</i>
4.	Carences de la navigation aérienne <i>Au titre de ce point de l'ordre du jour, les États rendront compte des mesures d'atténuation prises à l'égard des carences relevées dans le domaine ANS. La réunion abordera également d'autres questions liées à la gestion de la base de données de carences de navigation aérienne, en mettant l'accent sur l'AIM, le CNS et la MET.</i>

N° Item	Item
5.	<p>Défis de mise en œuvre du Sous-groupe</p> <p><i>Au titre de ce point de l'ordre du jour, les équipes de projet de l'IIM/SG mettront la réunion au courant des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des activités des projets ainsi que d'autres activités liées à APIRG et feront des propositions des actions correctives/recommandations.</i></p>
6.	<p>Activités à coordonner avec les SST AAO/SG et RASG-AFI</p> <p><i>Ce point de l'ordre du jour discutera et récapitulera les conclusions, les décisions et les actions appelant à une coordination étroite avec AAO/SG et RASG-AFI pour leur mise en œuvre</i></p>
7.	<p>Recommandations/mesures proposées à prendre par le siège de l'OACI</p> <p><i>Ce point permettra de recenser les mesures et les conclusions qui nécessitent l'attention du siège de l'OACI en ce qui concerne le soutien à leur mise en œuvre.</i></p>
8.	<p>Examen des termes de référence et du programme de travail du Sous-groupe</p> <p><i>Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera le mandat et le programme de travail du sous-groupe et proposera des modifications pour l'améliorer si nécessaire.</i></p>
9.	<p>Questions diverses</p> <p><i>Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion discutera de tout autre point qui n'a pas été abordé dans les points ci-dessus.</i></p>
10.	<p>Conclusions/décisions de la sixième réunion du Sous-groupe Gestion de l'information et des infrastructures (IIM/SG6)</p> <p><i>Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, les participants examineront et adopteront le projet de conclusions/décisions de la réunion.</i></p>